

Santé et services sociaux : Québec doit utiliser le programme fédéral des infrastructures pour la rénovation des hôpitaux

Montréal, 6 avril 2016 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, réagit à la diffusion des résultats des inspections des bâtiments effectuées par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le réseau.

Les données du ministère sur l'état des installations nous font découvrir l'ampleur de la négligence de nos administrateurs depuis de nombreuses années. Faute d'investissements judicieux, nos hôpitaux et nos CHSLD se sont grandement détériorés. Le RPCU avait pourtant sonné l'alarme à de nombreuses reprises dans ses mémoires. En effet, le RPCU faisait valoir qu'à l'instar de la population, les bâtiments vieillissaient aussi.

« Le temps est venu d'agir et le gouvernement du Québec doit utiliser le programme fédéral des infrastructures pour entreprendre un vaste chantier de rénovation de nos installations de santé au Québec » demande M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

Selon les données publiées, 22 % des centres hospitaliers qui ont l'objet d'une inspection ont obtenu les pires notes, soit en mauvais ou en très mauvais état, et le pourcentage grimpe à 33 % dans le cas des CHSLD. Le RPCU avait reçu de nombreuses plaintes d'usagers qui déplorait l'état de certains établissements, devant emprunter des couloirs munis de bâches de plastique et de toiles de protection pour accéder à des lieux de services.

« Heureusement que les soins et les services ne sont pas affectés » ajoute M. Blain. « Mais il faudra agir rapidement avant que cela ne se produise, et pour prévenir également les infections nosocomiales » conclut-il.

Les comités des usagers sont invités à prioriser cet enjeu auprès des membres des conseils d'administration des établissements.

Pour en savoir plus sur les données publiées : [article](#) de Radio-Canada.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744